

réflexion préalable à  
l'aménagement de la  
prairie du centre bourg

Sébastien CANNET  
Paysagiste Conseiller

02/2025



# Introduction

La commune de Porchères sollicite le CAUE pour porter une réflexion sur le devenir et l'aménagement d'une prairie de plus de 3 ha dans l'environnement proche du centre bourg. Cette réflexion fait directement suite à une première étude du CAUE sur le déplacement de l'école à côté de la salle des fêtes. Cette étude portera sur les équipements publics possibles et leur implantation dans cet espace naturel.

# Situation

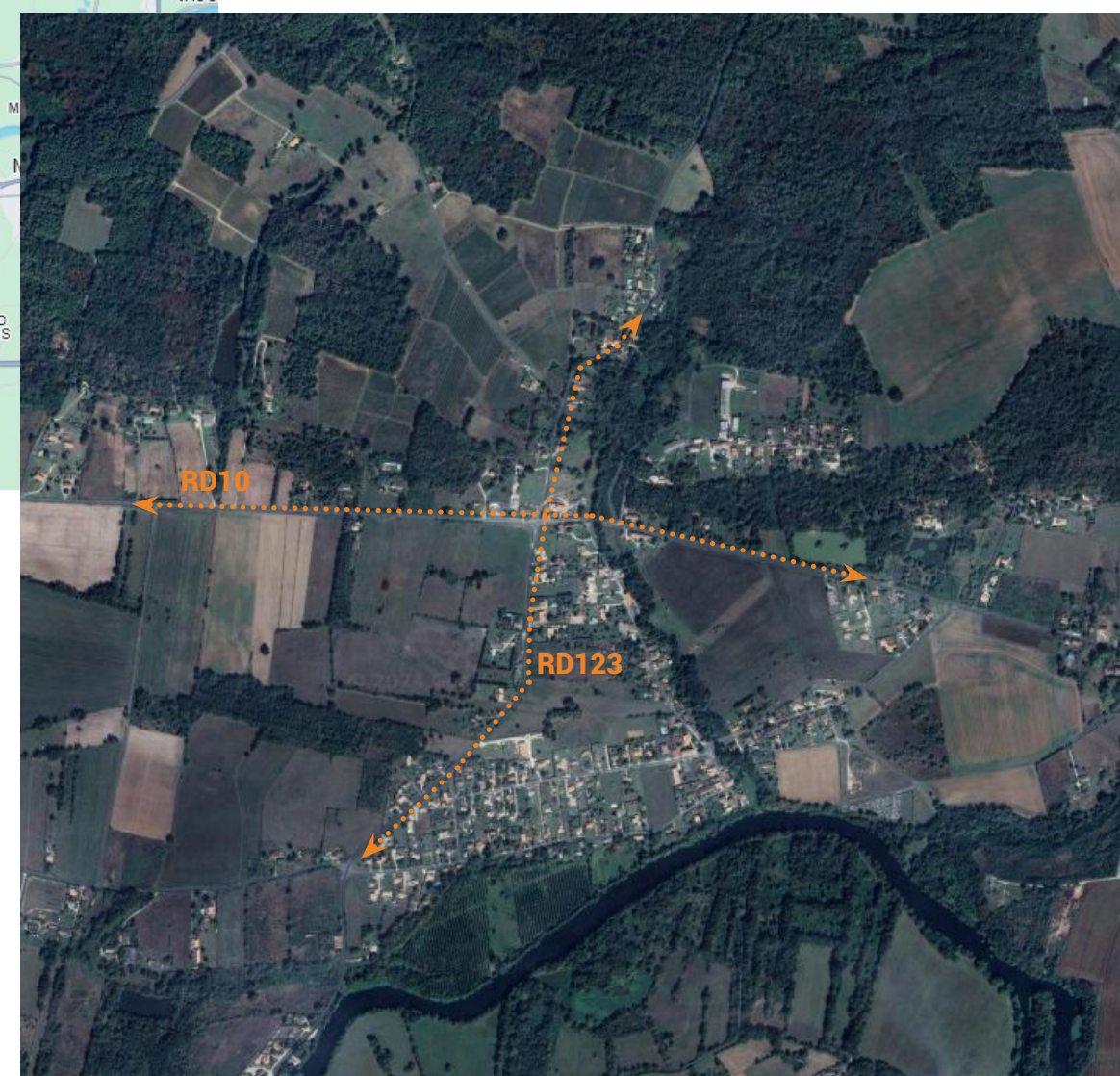
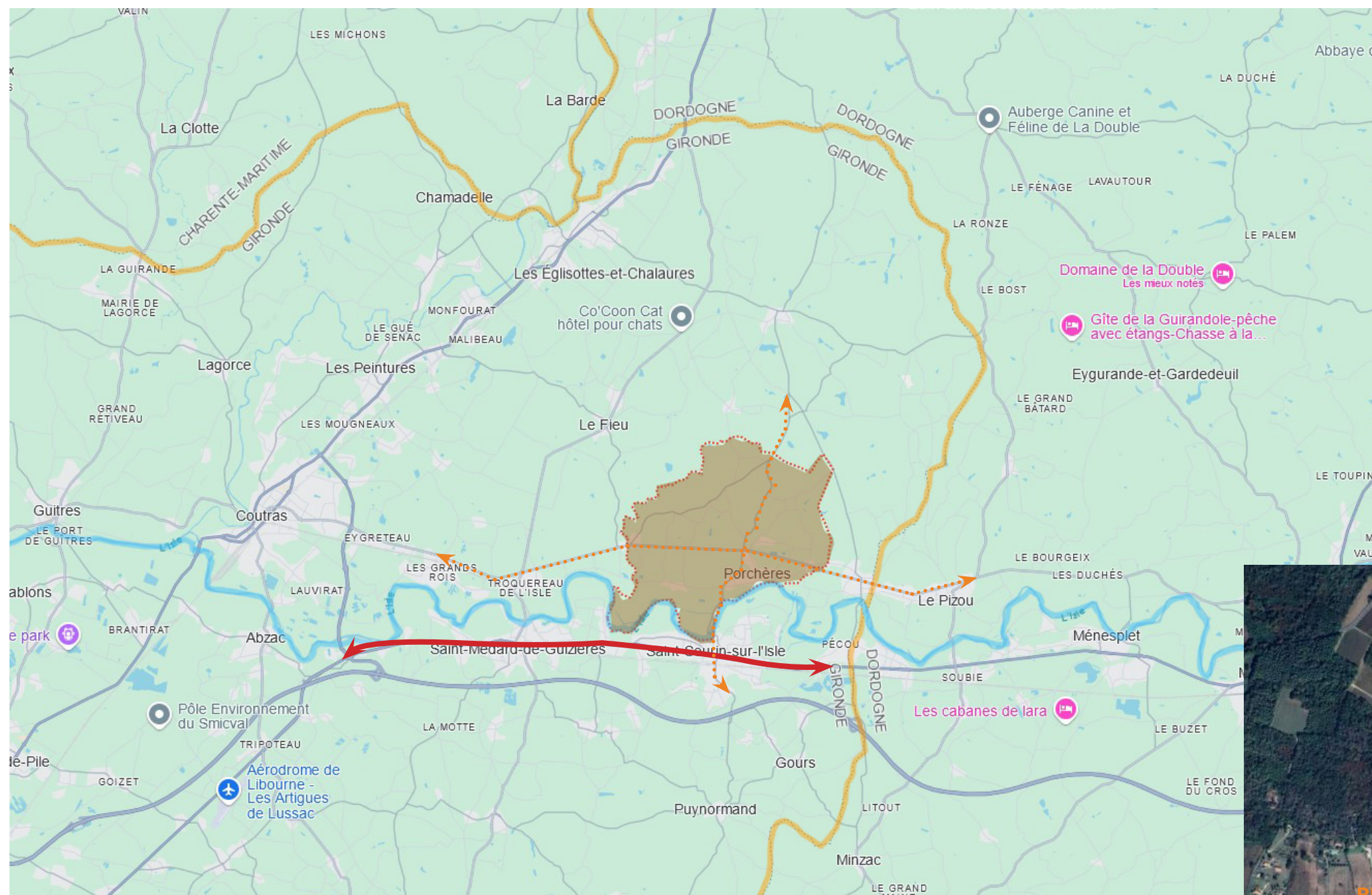
## Une commune à la limite de trois départements

Située au Nord Est du département de la Gironde, la commune de Porchères fait partie de la communauté d'agglomération du Libournais aux limites des départements de la Dordogne et de la Charente Maritime.

La commune se trouve à environ 70 km au Nord-Est de Bordeaux, à 13 km à l'Est de Coutras, et à environ 30 km au Nord-Est de Libourne.

La limite sud du territoire communal est bordé par la rivière l'Isle et les grands axes de communications que sont la RD.1089 et l'autoroute A89.

Le bourg de Porchères est implanté au sud du carrefour entre la RD.10 et la RD.123 qui explique la circulation relativement apaisée dans celui-ci.



# Etat des lieux



Dans l'épaisseur du bourg, la commune possède une très grande parcelle de plus de 3 hectares s'étendant depuis la rue du bourg jusqu'à la départementale RD.123.

Les deux accès principaux se font depuis les deux rues du bourg. Une première entrée à l'Est, très large dans le tissu ancien du bourg et une seconde au Sud, plus confidentielle, dans le tissu pavillonnaire récent. Un troisième accès est facilement réalisable le long de la cantine scolaire.

Cette parcelle offre de nombreuses possibilités en terme d'espaces publics à proximité directe du centre bourg. Elle est en lien avec la parcelle de la cantine scolaire, un simple grillage sépare la prairie de la cantine.

Elle accueille chaque année plusieurs événements importants pour la vie du village (fête agricole,...) qui nécessitent aujourd'hui une logistique importante pour les services techniques (installation de barnums, mobilier,...) .

A proximité des habitations, un ancien terrain de basket sert de temps en temps pour les boulistes. Le terrain, aujourd'hui, est difficilement praticable car il commence à s'enfricher.



Au nord du bourg la commune possède une grande parcelle de plus de 3 hectares en seconde ligne de l'urbanisation. Un espace ouvert qui accueille les grands évènements de la commune.

L'ancien terrain de basket est recouvert par une végétation tapissante qui rend le terrain difficilement praticable pour la pratique de la pétanque.

# Etat des lieux

## UNE GRANDE PARCELLE, PLUSIEURS ENTITÉS

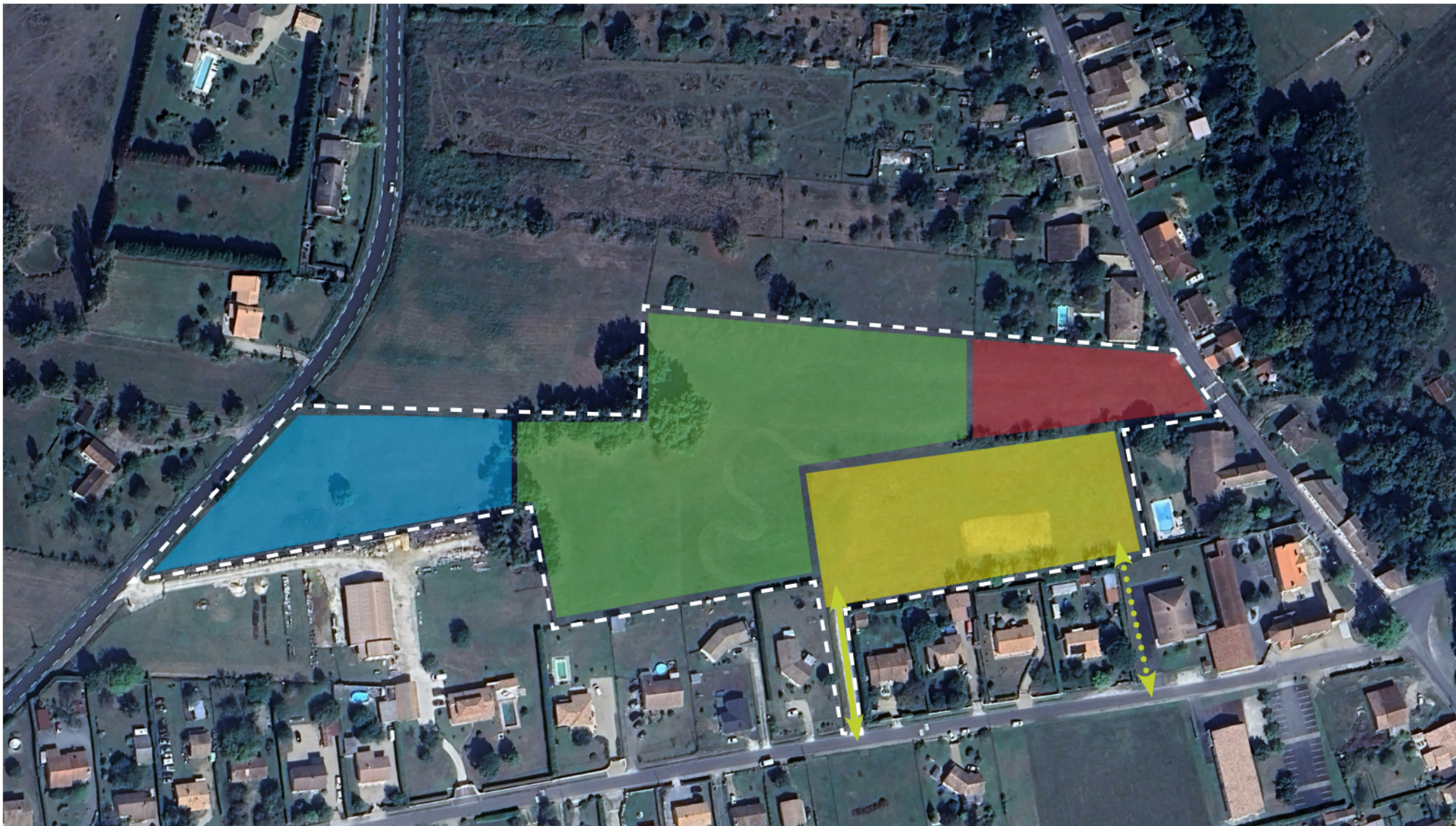
La parcelle communale s'étend sur plusieurs hectares mais peut se décomposer en plusieurs espaces distincts.



A l'Est, en lien direct avec la RD.123 et un peu à l'écart du bourg, une partie du terrain est une zone humide. Séparée du reste de la parcelle par un bosquet de chênes, c'est un espace peu propice à l'installation d'équipements publics importants.

La partie centrale, très ouverte est le lieu privilégié pour les grands événements communaux. C'est un espace libre utile notamment pour tirer le feu d'artifice, mettre en place les feux de la St Jean, ou pour la fête agricole chaque été. Cette partie s'ouvre largement sur les parcelles en prairies qui la bordent au Nord. La clôture très transparente maintient une continuité avec le paysage environnant.

Au sud, en contact direct avec les équipements communaux (cantine, école), un espace se délimite naturellement le long des restes d'une haie rustique aujourd'hui en mauvais état. L'accès Sud de la parcelle marque également dimensions. C'est sur cet espace que l'on retrouve les restes de l'ancien terrain de basket.

A l'Est dans le tissu bâti du bourg, un quatrième espace se distingue dans des proportions similaires aux parcelles voisines. C'est aujourd'hui une entrée sur la parcelle communale mais également une dent creuse dans le centre bourg.



-  La zone humide, bordée de grands chênes, à proximité de la route départementale RD.123 à l'écart du centre bourg.
-  L'entrée Est, une parcelle dans le gabarit des parcelles du bourg ancien. Une ouverture qui rompt la continuité urbaine bâtie dans le centre bourg.
-  L'espace central, la prairie ensoleillée lieu, des différentes festivités du village (fête agricole, feu d'artifice,...)
-  L'espace en deuxième ligne des équipements publics (cantine, école actuelle,...). Un espace connecté et facilement connectable aux futurs équipements de la commune (projet de la nouvelle école).



La zone humide s'étend à l'arrière du bosquet de chênes.



La limite très transparente entre les parcelles privées et la parcelle communale permet de relier cette dernière à son territoire.

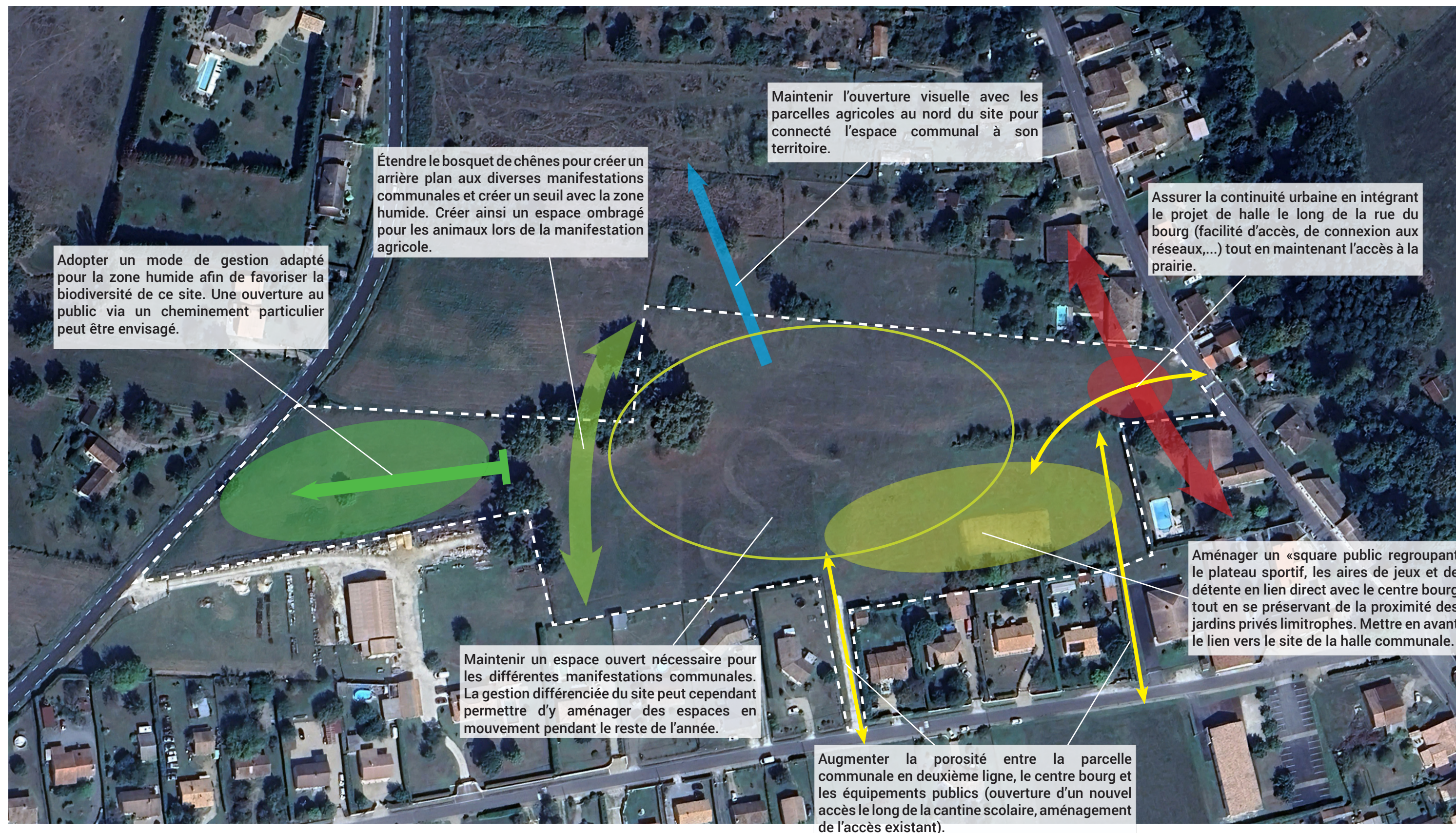


Même vieillissante, la haie champêtre délimite naturellement un espace particulier au sein de la grande parcelle de 3 Ha.



C'est une dent creuse dans le tissu urbain du centre bourg qui marque l'accès Est de la parcelle.

## AMÉNAGER DE NOUVEAUX ESPACES TOUT EN MAINTENANT LES PRATIQUES ACTUELLES



# Orientations de projet



## IMAGES DE RÉFÉRENCES



*Différentes options (dalles alvéolées, sols mycorhisés, mélange terre/pierre,...) permettent d'offrir du stationnement occasionnel sur des sols perméables et végétalisés et proposer ainsi des solutions moins urbaines et plus fraîches que les stationnements sur enrobé.*

# Orientations de projet

## UNE ENTRÉE DEPUIS LE BOURG MARQUÉE PAR UNE HALLE COMMUNALE

La commune souhaite installer sur leur parcelle communale une halle qui permettra d'abriter les différentes manifestations du village (zone de repas pour 350 personnes). Cela devra aussi être un lieu technique (chambre froide) et de stockage pour les équipements liés aux fêtes communales. La municipalité souhaite également y créer des toilettes.

En prenant en compte l'épaisseur des parcelles bâties le long de la rue du bourg, il se détache un espace d'environ 1000 m<sup>2</sup> qui marquent l'entrée Est sur le site. C'est un espace amplement suffisant pour implanter une halle inscrite dans le tissu du bourg et marquer l'entrée sur la parcelle. Cette installation proche de la voie facilitera et minimisera les coûts de raccordements aux différents réseaux (électrique, assainissement,...).

Une zone de stationnement sur sol perméable peut également être intégrée dans cette partie de la parcelle pour gérer les véhicules des services techniques ou des différents prestataires.

## Halles (source observatoire des CAUEs - [www.caue-observatoire.fr](http://www.caue-observatoire.fr))



Site des gorges du Sierroz - Grézy sur Aix



Halle de marché - Les Hôpitaux Neufs



Halle contemporaine - Hanost



Halle face à l'église - Tayac



# Orientations de projet

## CONNECTER DIRECTEMENT LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS AUX INFRASTRUCTURES COMMUNALES EXISTANTES

L'axe nord/sud entre l'accès à proximité de la halle et le futur accès le long de la cantine permet de rassembler les nouveaux équipements publics aux infrastructures existantes. Cet aménagement devient un axe structurant d'équipements publics au coeur du centre bourg ( future école, salle des fêtes, école actuelle, cantine scolaire, city stade, aire de jeux pour enfants et future halle).

La concentration des équipements le long de cet axe permet également de laisser une grande partie de la prairie vide, en capacité à accueillir les différentes manifestations communales qui nécessitent de la surface.

Accompagnées de quelques plantations pour offrir de l'ombre sur les aires de jeux, plusieurs petites «haltes», équipées de mobilier, peuvent permettre aux usagers de se poser à proximité des espaces dédiés aux jeunes.

## IMAGES DE RÉFÉRENCES



Terrain d'aventures du Clos Coutard à Saumur

Avec du mobilier et des jeux en bois, accompagnés de plantations généreuses, l'aménagement très simple et très champêtre s'intègre immédiatement dans le site et propose un équipement qualitatif à moindre coût.



Parc du bassin d'orage de Champclairot à Niort



Parc de Passelignes à Agen

Le terrain multisports est ici un rectangle d'enrobé classique avec une barrière constitué d'un simple grillage tressé très transparent.

Associé à des plantations rustiques, l'équipement s'efface complètement dans son paysage et est en adéquation avec son environnement rural au contraire des modèles de city stade de catalogue qui offrent une ambiance trop urbaine.



Aire de jeux naturelle sur herbe à Plassac

# Orientations de projet

## Un parc public extensif pouvant accueillir les différentes manifestations communales



### une gestion de la limite avec les jardins privés

En installant une bande boisée en limite du parc public et en variant la densité de la végétation, il est possible de mettre en place des zones inaccessibles pour les lieux à protéger, mieux gérer les interfaces avec les arrières des jardins privées et créer ainsi des lisières boisées pour varier les ambiances du site et enrichir la diversité des milieux.



### Adopter une gestion différenciée de la prairie

L'espace communal n'est pas utilisé à temps plein mais est rythmé par plusieurs manifestations, il est alors intéressant de proposer une gestion plus souple de cet espace. Laisser la végétation se développer et ne formaliser que quelques espaces et cheminements (vers le boulodrome, pour relier les accès,...).

Cette prairie sera alors plus riche ou pourra tout de même être coupée lors des événements majeurs de la commune.

### Créer des haltes dans la prairie

La prairie actuelle accueille le boulodrome, et le public pour diverses activités, un mobilier très simple et rustique pourrait venir agrémenter ce grand espace ouvert. Il faut cependant veiller à ne pas rapporter un vocabulaire trop urbain dans cet environnement très champêtre.



# Orientations de projet

## UN AMÉNAGEMENT DOUX DE LA PRAIRIE HUMIDE POUR CONTEMPLER SON ÉVOLUTION

La zone humide peut devenir un lieu de pédagogie et de découverte pour les habitants. Sa gestion doit être raisonnée afin qu'une végétation spécifique s'épanouisse et la différencie du reste du site.

Espace protégé, cela ne veut pas dire qu'il n'est pas accessible. Que cela soit le chemin du jardinier (chemin dicté par le passage de la tondeuse) ou grâce à des cheminements plus élaborés, le parcours dans cet espace sensible doit être maîtrisé pour assurer le développement de la végétation et assurer le passage dans les zones les plus praticables.



Carrières-sous-Poissy (78) : Parc du peuple de l'herbe, 2016



Cheminement fauché dans prairie



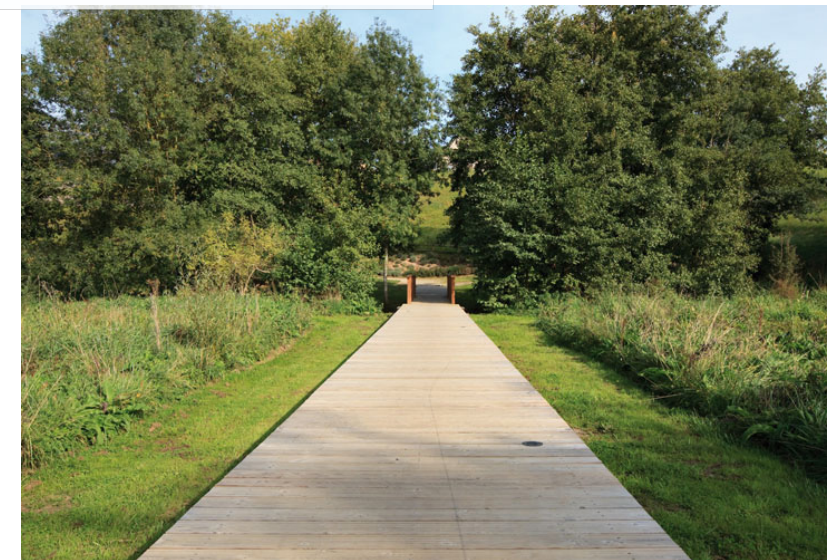
Rots (14) : Parc urbain et écologique des coteaux de la mue, 2014



Saint-Gervais (85) : Parc de la salamandre, 2014



Plassac (33) : Port de Plassac, 2013



Durtal (49) : Val d'Argance, 2010



*Chêne pédonculé*



*Bourdaïne*



*Saule roux*



*Prunellier*



*Bouleau*



*Chêne tauzin*



*Fusain d'Europe*



*Noisetier*

# 60 lieux de permanences mensuelles

1 permanence à 25km maximum de chez vous.

